

# CONGRÈS TRINATIONAL DES RÉSEAUX DE FEMMES DU RHIN SUPÉRIEUR SUR « FEMMES AU TRAVAIL »

8 Juillet 2022 à Karlsruhe – Allemagne

*Femmes d'Alsace*, vu sa position géographique, entretient des échanges suivis avec des associations de femmes allemandes ou suisses, elle y trouve une culture politique différente, en recherche de consensus plus que de confrontation. Ce congrès fait partie des rencontres organisées entre les réseaux transfrontaliers de femmes concernant leurs droits, leur place dans la société.

Ces rencontres permettent de comparer les situations des femmes, les avancées, politiques, professionnelles, sociologiques. L'objectif commun est de sensibiliser le grand public à la cause des femmes et de permettre des échanges sur la thématique des droits des femmes à l'égalité. Rachel LANZ a représenté Femmes d'Alsace à ce congrès, voici son compte rendu.

## **Travail et vie privée entre les trois régions :**

La proximité géographique, la langue, les accords binationaux ou trinationaux facilitent les échanges au niveau universitaire et au niveau du développement du travail frontalier.

>>> il y a de plus en plus de familles franco-allemandes

## **Travail et mixité des générations :**

\* Témoignages de jeunes en fin d'études qui ont cherché un premier travail pendant la pandémie : difficulté à rencontrer les employeurs.

\* Besoin de transfert des connaissances entre générations.

\* Besoin de soutien entre femmes, développer un marrainage.

## **Maternité :**

Chacun choisit son mode de vie.

\* Avoir un enfant n'est pas nécessaire pour être une femme à part entière et avoir sa place dans la société.

\* La parentalité doit devenir un sujet de société avec des mesures politiques indispensables pour permettre aux femmes comme aux hommes de faire carrière ou de faire une pause professionnelle pour élever les enfants.

\* Devenir parent : comment gérer les enfants pendant le temps de travail ?

Comment ralentir ou faire une pause (ou non) dans sa carrière ?

\* Réorganiser tout de manière égalitaire (concessions à faire pour les femmes ?)

\* En Allemagne 12 mois de congé maternité ou de paternité (14 mois si les deux parents participent) payés 56% du salaire, plafonné à 1800€.

\* En Allemagne : manque de crèche, école gratuite seulement à partir de 6 ans.

\* En Suisse : très peu de places en crèche, très chères.

## **Organisation du travail :**

\* L'organisation du travail a beaucoup évolué depuis la pandémie qui a accentué le télétravail, fait apparaître de nouvelles solutions, amené plus de flexibilité sur un même poste.

\* Télétravail = transformation de la vie professionnelle, il faut séparer vie privée/vie professionnelle.

Le lieu de travail reste un espace de rencontres, d'échanges et permet de garder le contact physiquement, il permet aussi de suivre l'évolution de carrière.

Moins de transport, plus de flexibilité dans l'agenda, problème quand les écoles ferment.

\* Temps partiel pas toujours adaptable selon les entreprises. Rémunération inférieure pour les femmes.

## **Choisir ses mots :**

Attention au vocabulaire qui dénigre les femmes !

Ex : « Raben mütter » traduit par « mère corbeau » = qui délaisse son foyer pour aller travailler.

Le modèle de la mère au foyer est plus fort en Suisse et en Allemagne qu'en France mais il y a une grande évolution.

**La charge mentale :** (sujet évoqué plusieurs fois au cours du congrès)

Il faut croire en soi ; oser ; se respecter ; déléguer ; faire une chose à la fois ; répartir les tâches ou procéder chacun à son tour et à sa manière.

Dr Giulia Mennillo suggère de reconsidérer les tâches éducatives et ménagères en leur donnant une valeur (rémunératrice) qui entre dans les comptes et pèse dans la balance de la famille.

Gisèle Bourcart, présidente de l'association *Femmes d'Alsace*